



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA 2FOPEN (saison 2020-2021) 13 mars 2022 à La Rochelle (17)

Présents :

Comités départementaux présents : **18**

Comités départementaux représentés : **40**

Comités départementaux non représentés : **1**

Ligues présentes ou représentées : **0**

Ligues non représentées : **3**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'Assemblée générale par le président
2. Intervention du bureau de vote déjà élu
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale de mars 2021
4. Présentation du rapport moral par le président
5. Présentation du rapport d'activités par le secrétaire général
6. Discussion
7. Vote du rapport moral et du rapport d'activités
8. Présentation du bilan financier
9. Discussion
10. Vote du bilan financier
11. Election au comité directeur (dans le respect de la règle de parité)
12. Projets pour 2021-2022
13. Vote sur le montant des licences (saison sportive 2022-2023), présentation et vote du budget prévisionnel 2021-2022
14. Clôture de l'Assemblée générale par le président

1 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le président, Sylvain PIEDERRIÈRE

- ouvre l'Assemblée générale à 8h50,
- communique les messages d'amitié et de bonne Assemblée générale émis par Claude DRAZEK et Serge CAPDESSUS
- remercie Christian DELCOURTE pour l'organisation et l'accueil, l'équipe de salariées pour leur travail et annonce le départ volontaire d'Isabelle CHOLLLET à qui hommage est rendu.

2 - INTERVENTION DU BUREAU DE VOTE DÉJÀ ÉLU

La commission électorale fait état des voix des présents et représentés, à savoir un total de 3664 voix sur un total de 3696 licenciés.

Personne ne s'y étant opposé, les votes sont effectués à main levée.

3 - APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE LA SAISON 2019-2020

Les procès-verbaux des Assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 20 mars et de l'Assemblée générale supplémentaire du 8 juin 2021 ont été envoyés aux comités directeurs dès qu'ils ont été rédigés puis renvoyés avant l'Assemblée générale.

Remarque est faite que, lors de l'Assemblée générale ordinaire du 20 mars 2021, le nombre de voix n'est pas le même pour tous les votes. Il lui est rappelé que certains des votes ont été réalisés par voie électronique et d'autres en visioconférence.

Aucune autre intervention n'étant faite, il est procédé au vote qui recueille 3664 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Les trois procès-verbaux des Assemblées générales de 2021 sont approuvés à l'unanimité.

4 - RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT, SYLVAIN PIEDERRIÈRE

Le président prend la parole :

« Chers amis.

« Merci de votre présence à cette assemblée générale où nous retrouvons enfin pour de vrai et non au travers d'écrans et c'est bien plus chaleureux. Cette année encore, elle est décentralisée après Vichy en 2019 et Bruges, près de Bordeaux, en 2020.

« Nous espérons tous qu'elle coïncide avec la fin de cette terrible épidémie qui a eu un impact considérable sur nos vies personnelles et sur la vie de la 2FOPEN. La vague du variant omicron a reflué, une grande partie de la population est vaccinée et nous pouvons nous autoriser un optimisme prudent.

« Nous pouvons aussi nous féliciter de notre résilience et de notre adaptabilité. Dès les premiers assauts du virus nous avons resserré les rangs, nous avons imaginé et mis sur pied de nouvelles méthodes de travail (aussi bien pour le personnel que pour les élus). La réussite de l'assemblée générale de l'an dernier fut la plus prestigieuse.

« La plus importante fut d'organiser de façon efficace le télétravail de notre équipe administrative et de maintenir le salaire de nos précieuses collaboratrices. Le premier point a nécessité un renouvellement du parc informatique et le second a été permis par l'aide de l'État qui a permis un chômage partiel payé à temps complet.

« Nous devons aussi manifester ici notre reconnaissance à nos partenaires qui nous ont soutenus et permis de traverser l'épreuve financière qu'a été la baisse brutale du nombre de licences. L'État, dont nous sommes reconnus au travers de deux ministères, a ici joué un rôle essentiel. Mais nous n'oublions pas nos partenaires privés avec lesquels nous avons collaboré et qui nous ont soutenus pendant cette période, la MGEN, la MAIF, la CASDEN et aussi la FFCO pour l'aide qu'elle nous apporte tout au long de l'année sur des sujets parfois épineux.

« Le changement de gouvernance de la MGEN aurait pu induire une inflexion dans la nature de notre partenariat ; il n'en est rien. J'ai sollicité, comme c'est la tradition, une entrevue avec le nouveau président, M. Matthias SAVIGNAC, et celui-ci s'est montré ouvert, courtois et chaleureux, désireux aussi d'une collaboration entre partenaires.

« Je voudrais aussi rendre hommage à la nouvelle équipe qui a été élue l'an dernier. Elle a mis le pied à l'étrier immédiatement, a fait preuve d'un fort dynamisme et a eu à cœur de ne pas décevoir ses prédécesseurs.

« En direction des comités départementaux, la Fédération a redistribué une somme importante en tant qu'aide aux départements (rétrocession, aide sport entreprise et loisir) et poursuit son offre de formations administratives et sportives, en essayant de coller au plus près aux attentes des Comités départementaux.

« Je conclurai en formant le vœu que la prochaine année sportive (2022-2023) voit un plein retour de toutes nos activités, fédérales et départementales. »

5 - RAPPORT D'ACTIVITES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, JOËL SORNETTE

5.1 - La vie fédérale

5.1.1 - Licences et Comités départementaux

Un pointage au 31 août 2021 fait état de 3700 licences contre 8243 au 31 août 2020, soit une baisse de 55 % dans la logique de l'interruption de pratique liée aux confinements successifs.

La quasi-totalité des comités départementaux s'étaient réaffiliés malgré le contexte sanitaire. Le redémarrage des activités en extérieur s'est traduit par des prises de licences en fin de saison.

5.1.2 - Vie statutaire

Elle a été intense cette année, s'est tenue exclusivement par visioconférence avec par deux fois des votes électroniques. Se sont tenus :

- une Assemblée générale extraordinaire pour l'adoption d'une mise à jour des statuts et du règlement intérieur par vote électronique
- une Assemblée générale ordinaire qui a élu un nouveau comité directeur, lequel a reconduit notre président dans ses fonctions et élu un nouveau bureau,
- une Assemblée générale ordinaire supplémentaire pour un retour à une gestion comptable en saison sportive après un exercice de transition sur huit mois,
- deux sessions de l'ancien Bureau fédéral et une du nouveau,
- deux sessions de l'ancien comité directeur, la seconde préparant l'Assemblée générale et deux du nouveau, la première commençant, entre autres choses, par la mise en place des commissions et groupes de travail.

Les commissions sont les suivantes : Communication et Informatique, Développement, Formations, Manifestations et Stages, Séjours et Voyages, Vie départementale ainsi que les commissions électorale et médicale.

Le groupe de travail chargé de la rédaction du projet fédéral 2021-2024 a terminé son travail qui a été validé sur le fond ; le travail de mise en forme (page de garde, respect de la charte graphique etc.) est maintenant terminé.

Deux rencontres à thème ont été organisées :

- rencontre avec les présidents des comités départementaux (23 et 29 janvier 2021) pour suppléer la réunion des présidents qui aurait dû avoir lieu en marge de l'Assemblée générale, si elle s'était tenue en présentiel,
- rencontre avec les comités départementaux ayant une section golf (1^{er} mars 2021).

5.1.3 - Equipe administrative :

Christèle DERRÉ (Responsable administrative et financière) en poste depuis le 15 février 2012 a cessé ses fonctions le 9 août 2021 dans le cadre d'une rupture conventionnelle ; elle n'a pas été remplacée. Le reste de l'équipe est inchangé :

- Nadège SIROTE (Comptable et chargée de la communication) en poste depuis le 13 août 2012,
- Isabelle CHOLLET (Chargée de développement de séjours sportifs et touristiques) en poste depuis le 29 août 2016,
- Sophie GOUTTE (secrétaire administrative, votre référente pour toute problématique liée aux licences), à temps partiel, en poste depuis le 4 décembre 2017.

La chute d'activité due à la covid 19 s'est traduite par un passage à temps partiel mais, grâce aux aides de l'Etat, nous avons pu continuer à leur payer leur salaire intégralement. Le télétravail, pendant cette période difficile, a souvent été imposé et ce ne fut pas chose facile ni techniquement, ni psychologiquement.

5.1.4 - Aides aux départements :

29 524 € ont été reversés aux départements ; c'est bien moins que d'habitude mais cela s'explique aisément par la chute du nombre de licences et par l'interruption forcée de la plupart des activités sportives.

Il y a d'autres aides financières en direction des comités départementaux, impactant le budget fédéral : le contrat d'assurance MAIF collectivité dont bénéficient les comités départementaux (responsabilité civile, locaux, dirigeants bénévoles...), la participation fédérale à l'IDC de chaque licencié, la garantie financière UNAT et la responsabilité civile professionnelle pour les séjours.

5.2 - Nos partenaires

5.2.1 - Relations institutionnelles (Ministère chargé des Sports, Ministère de l'Éducation nationale) :

Elles se limitent aux consignes à respecter en notre qualité de fédération sportive ayant l'agrément du Ministère des Sports, à diffuser à nos organismes déconcentrés et à la remontée d'informations statistiques.

5.2.2 - Nos piliers

MGEN : rencontres biannuelles, dans une ambiance courtoise et constructive ; l'aide financière de 10 000 € a été reconduite.

MAIF : une rencontre annuelle, aide abaissée de 5 000 € à 3 000 €.

CASDEN : une rencontre annuelle. Maintien de son aide logistique (réseau de correspondants, prêt de locaux, objets publicitaires etc.).

ESPER (Économie Solidaire pour l'École de la République) nous offre un réseau de partenaires pour des échanges et des rencontres.

FFCO, COSMOS qui nous apportent des réponses en matière légale et juridique principalement.

5.2.3 - Partenariats commerciaux

GOLF O MAX et BLUE GREEN : Conditions particulières pour nos licenciés dans de nombreux golfs en France.

WELCOME SPORT : Réductions dans les hôtels Campanile, Kyriad et Kyriad prestige (pour ces deux partenariats, se munir de sa carte de licencié et du code disponible sur le site).

FFCO Avantages : Réductions sur les produits de partenaires de la FFCO (dans de nombreux domaines).

VTF, VILLAGES CLUBS DU SOLEIL, VACANCES BLEUES, CAP FRANCE : Partenariat pour séjours individuels et groupes.

5.3 - Nos offres

5.3.1 - Les formations

A cause des mesures de confinement, aucune formation que ce soit administrative ou sportive n'a pu être mise en place.

5.3.2 - Manifestations, stages et séjours sportifs ou bien-être.

Tous les événements prévus ont dû être annulés, sauf ceux du début de la saison, au nombre de trois :

- Golf au Temple-sur-Lot (47) du 30/08 au 04/09/2020 (10 participants dont une référente, Fanny OLIVIER),
- Deuxième semaine fédérale de randonnée pédestre, au Pays Basque (64), du 06 au 12/09/2020 (22 participants, 10 accompagnateurs : 1 Brevet d'Etat, Serge CAPDESSUS, et 9 licenciés du CSS 64),

- Ressourcement bien-être à Chorges (05) du 27/09 au 04/10/2002 (16 participants et une accompagnatrice, Fanny OLIVIER).

De leur côté, trois comités départementaux ont réussi à organiser quatre stages sportifs :

- Randonnée à Serre-Chevalier (05) du 12 au 18/09/2020 par le CSS 83 (30 participants),
- Randonnée à Ker Beuz Trévargan (29) du 12 au 19/09/2020 par le CSS 55 (23 participants),
- Découverte culturelle en Corrèze (19) par le CSS 83 (26 participants),
- Raquettes à Urdoz (64) du 14 au 20/02/2020 par le CD 65-Montagne (12 participants).

5.4 - Information et communication

- Bulletin d'information adressé à tous nos licenciés directement
- Flyers fédéraux
- Flyers des comités départementaux (peuvent être créés et imprimés avec l'aide logistique fédérale)
- Site internet
- Intranet pour la gestion des licences. Lire les infos actualisées en préambule

6 - DISCUSSION ET VOTES SUR LE RAPPORT MORAL ET SUR LE RAPPORT D'ACTIVITÉS

Christian CALLEJA (2FOPEN-JS 67) demande des informations sur le départ de Mme DERRÉ. Il a été convenu d'une rupture conventionnelle en juin, après un entretien professionnel et le constat que notre collaboration devenait difficile. Après négociations, un accord a été trouvé et une indemnisation allouée.

Laurent GIRARD (2FOPEN 45) demande quelles sont les perspectives pour pallier les départs. Un recrutement est prévu pour succéder à Isabelle CHOLLET. Il y aura une mise à plat des tâches de chaque poste et une redistribution du travail avant l'embauche d'un nouveau salarié (H/F).

Marie-Claire PAILLOT (2FOPEN 51) remercie chaleureusement Isabelle CHOLLET qui s'est battue longuement afin de récupérer intégralement l'argent versé en acompte par ses licenciés pour un voyage annulé.

Personne ne souhaite plus intervenir et il est procédé aux votes qui recueillent tous deux 3664 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Le rapport moral et le rapport d'activités sont approuvés à l'unanimité.

7 - RAPPORT FINANCIER 2021 DU TRÉSORIER, PIERRE JALADE, DISCUSSION ET VOTES

Pierre JALADE, trésorier et Nadège SIROTE présentent et commentent le compte de résultat de transition entre une gestion par année civile et une gestion par saison sportive, soit la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 août 2021. Il figure en annexe de ce procès-verbal. Par ailleurs, le rapport de notre cabinet comptable, In Extenso est, lui aussi, présenté et commenté.

Pierre JALADE : Conséquences lourdes de la crise sanitaire sur la trésorerie et la vie de la fédération (3 700 adhésions l'an dernier pour 8 500 l'année précédente). Nous avons d'importantes craintes totalement fondées pour l'avenir. Or, les comptes présentés, calculés par année scolaire, abandonnant le calcul sur année civile, le seront pour huit mois. Cet exercice est plus compliqué parce qu'il a fallu procéder à une proratisation simple pour certaines lignes, moins facile pour d'autres. A noter aussi les consignes sanitaires de la MGEN, qui ont entraîné une chute des adhésions des licenciés issus des clubs santé seniors, et une baisse drastique des activités qui nous ont fait craindre un exercice négatif. Or nous présentons un bilan positif de plus de 36 000 € malgré plus de 50% de licenciés en moins et aucune activité. C'est l'Etat qui nous l'a permis, grâce aux 87 000 € d'aide. Retenons que ces aides ne sont pas à rembourser et ne seront plus attribuées.

Nadège SIROTE apporte des informations complémentaires et clarifie la lecture du tableau.

Elle présente et commente les tableaux du cabinet comptable In Extenso.

Le produit d'exploitation laisse apparaître au 31/08/2021 un résultat négatif de 196 653 € par rapport au 31/12/2020, accentué par le calcul de la proratisation et les 55% de licences en moins.

Les charges accusent aussi une chute de 174 131 € pour les mêmes raisons.

Les charges fiscales et sociales affichent un résultat négatif de 32 727 €

Ce qui donne un résultat positif de 36 323 €.

Bilan au 31/08/2021 : fonds propres de 318 000 €, trésorerie de 345 961 €

Remarque : Sans les aides de l'Etat, nous aurions un résultat négatif d'environ 50 000 €

La discussion s'engage.

Daniel LANGÉ (USFEN-FP 37) s'enquiert du statut du solde d'un comité départemental en sommeil, reversé à la fédération ; il lui est répondu qu'il sera intégralement reversé à celui-ci dès qu'il se réveillera. Daniel LANGÉ relie cela au sens profond de fonds propres (correspondant au capital des entreprises) et indique également que la 2FOPEN et ses organes délocalisés forment aux yeux de la loi, une et une seule personne morale.

René CLAITTE (2FOPEN-JS 69) signale un conflit entre nos statuts, qui indiquent que les fonds d'un comité dissout sont dévolus à la fédération et la loi qui permet aux préfets de les affecter à une association à leur guise. La question sera posée au service juridique de la FFCO.

Personne ne souhaite plus intervenir et il est procédé aux votes, le premier sur l'approbation du rapport financier, le second sur l'affectation, proposée par le trésorier, du résultat comptable au fonds associatif. Ils recueillent tous les deux 3664 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Le rapport financier 2020 est approuvé à l'unanimité.

L'affectation du résultat comptable au fonds associatif est adoptée à l'unanimité.

8 - ÉLECTION PARTIELLE AU COMITÉ DIRECTEUR

Il y a deux postes à pourvoir, le premier resté vacant et le second libéré par la démission d'un membre. Un appel à candidatures, uniquement féminines pour respecter le quota féminin de 40%, a été effectué afin de compléter le comité directeur. Une seule nous est parvenue, celle d'Elisabeth COELHO, proposée par le président de la 2FOPEN-JS 83 ; elle participe à l'Assemblée générale et vient donc se présenter.

Elle a travaillé dans le tourisme (en particulier l'organisation de croisières pour les séniors). Elle désire faire profiter la fédération de son expérience et aussi des contacts qu'elle a conservés. Elle signale qu'elle a intégré par cooptation la commission « séjours et voyages » et apporte son aide à Adèle PAGAN qui en est la référente ; elles prennent le relais d'Isabelle CHOLLET et assurent ainsi la transition pour les séjours et manifestations fédérales en cours d'organisation.

Sa candidature est soumise au vote qui recueille 3664 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Elisabeth COELHO est élue à l'unanimité et applaudie.

Il est à noter que la proportion d'un minimum de 40% de femmes est respectée.

Aucune candidature spontanée ne se révèle au sein de l'assemblée pour le second poste.

9 - PROJETS POUR LA SAISON 2021-2022

9.1 - Stages administratifs (La Rochelle – 12 mars 2022)

Responsable financier (Nadège SIROTE) : 3 participants.

Chargé de séjours et voyages (Isabelle CHOLLET) : 3 participants.

9.2 - Stages sportifs

Randonnée – Serge CAPDESSUS

- Niveau 1 – Toulon – 8 & 9 décembre 2021 – CD 83 (16 participants dont 1 licencié CD 64),

- Niveau 1 - Chambéry - 2 & 3 avril 2022 – CSS 73 (6/7 participants inscrits à ce jour),

- Niveau 2 – Toulon - 7 & 8 avril 2022 – CD 83,

- Niveau 2 – date à déterminer – CSS 04.

Marche nordique – Ski – Escalade : à l'étude

9.3 - Manifestations et stages ; séjours et voyages

Le séjour à Longefoy vient de se terminer et Nadège SIROTE qui en assurait l'encadrement administratif annonce que ce fut un grand succès, la nouvelle équipe d'animateurs en ski a convaincu et nombre de participants envisagent de revenir et d'amener des parents ou des amis.

Roseline SAVAL-LAMBERT (2FOPEN 91) donne des précisions sur le challenge golf qui aura lieu en région parisienne après l'annulation de l'an dernier. Conformément à nos habitudes de changement de région tous les deux ans, il y restera l'an prochain et les initiatives d'autres régions seront bienvenues pour l'avenir. David REES (2FOPEN 49) propose l'Anjou comme prochaine localisation.

Josiane DOUTOUMA (2FOPEN-JS 64) constate que la plupart des propositions de randonnées ont lieu dans son département et elle aimerait qu'il en soit autrement afin que les encadrants et randonneurs de son département parcourent d'autres régions.

Plus de détails dans le tableau qui figure en annexe de ce procès-verbal

Par ailleurs, les comités départementaux ont programmé vingt-cinq voyages (voir le tableau en annexe de ce procès-verbal).

David REES (2FOPEN 49) informe qu'il organisera un séjour golf en juillet 2022.

Daniel LANGÉ (USFEN-FP 37) pose une question sur la nécessité d'accompagnateurs diplômés. Adèle PAGAN, secrétaire générale adjointe, précise qu'un brevet d'état n'est pas obligatoire et que les accompagnateurs formés par Serge CAPDESSUS sont légitimes.

10 - AFFILIATIONS ET LICENCES POUR LA SAISON 2022-2023 (DISCUSSION ET VOTE)

Considérant qu'une diminution du tarif des licences mettrait en danger les finances de la fédération et qu'une augmentation celles des comités départementaux, le comité directeur propose à l'Assemblée générale la reconduction des tarifs de 2021-2022.

René CLAITTE (2FOPEN-JS 69) approuve totalement la proposition.

Serge COELHO (2FOPEN-JS 83) demande s'il ne serait pas possible d'exonérer de licence temporaire les participants à une sortie dans le cadre d'une sortie de découverte de l'activité. Un échange s'ensuit et l'on convient que cette question n'est pas de notre ressort mais de celui de la MAIF à qui elle sera transmise.

Personne ne souhaite plus intervenir et il est procédé au vote qui recueille 3664 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

La tarification pour 2022-2023 (identique en tous points à celle de 2021-2022) est adoptée à l'unanimité.

Le tableau de tarifs adoptés figure en annexe de ce procès-verbal.

11 - BUDGET PRÉVISIONNEL 2021-2022 (DISCUSSION ET VOTE)

Pierre JALADE et Nadège SIROTE présentent le budget prévisionnel pour la saison 2021-2022. Il figure en annexe de ce procès-verbal.

Pierre JALADE indique que nous sommes déjà au milieu de l'exercice et qu'une grande partie des montants qui figurent dans ce budget sont déjà connus et que beaucoup d'autres peuvent être estimés avec une grande vraisemblance.

Nadège SIROTE rappelle que ne pouvons toutefois pas avancer notre Assemblée générale car nous devons attendre légalement que tous nos comités départementaux aient tenu la leur, or certains fonctionnent en année civile avec une Assemblée générale en janvier voire en février.

Le seul point qui reste inconnu est le nombre de licences supplémentaires qui seront prises d'ici la fin de saison mais l'expérience prouve qu'il sera limité ; il a été estimé à 200.

Fanny OLIVIER insiste sur la nécessité d'augmenter le montant alloué à la formation sur cet exercice et surtout sur le suivant.

Sylvain PIEDERRIÈRE veut proposer aux comités départementaux des flammes, kakemonos et bâches chez notre fournisseur, avec une participation fédérale à déterminer.

Daniel SÉJOURNÉ (2FOPEN-JS 04) rapporte la demande faite en comité directeur de prévoir un budget prévisionnel à « N+2 », à proposer au vote en même temps que celui à « N+1 ». Cette proposition ne peut pas être soumise au vote car elle n'est pas inscrite à l'ordre du jour. Nous ne pouvons qu'émettre un vœu.

Personne ne souhaite intervenir et il est procédé au vote du budget puis celui sur le vœu. Ils recueillent tous les deux 3664 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Le budget prévisionnel 2021-2022 est adopté à l'unanimité.

L'Assemblée générale émet à l'unanimité le vœu que les Assemblées générales puissent étudier les budgets prévisionnels des années « N+1 » et « N+2 » sous une forme à définir.

12 - CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'ordre du jour de l'Assemblée générale étant épuisé, Sylvain PIEDERRIÈRE remercie toutes les personnes présentes et invite à passer à table.

La séance est levée à 11 h 45

SIGNATURES

Le président



Sylvain PIEDERRIÈRE

Le secrétaire général



Joël SORNETTE

Cinq annexes sur les pages suivantes :

- Compte de résultat 2020-2021
- Manifestations et stages, séjours et voyages proposés par la 2FOPEN en 2021-2022
- Manifestations et stages, séjours et voyages proposés par les comités départementaux en 2021-2022
- Tarif des licences 2022-2023.
- Budget prévisionnel 2021-2022- budget prévisionnel 2021-2022

CHARGES	2021		2020		PRODUITS	2021		2020	
	Budget prévisionnel	31/08/2021 (à mois)	Réalisé (12 mois)	Réalisé (12 mois)		Budget prévisionnel	31/08/2021 (à mois)	Réalisé (12 mois)	Réalisé (12 mois)
FONCTIONNEMENT DU SIÈGE	52 250,00 €	45 535,84 €	37 622,39 €	3 073,56 €	COTISATIONS	143 000,00 €	169 200,00 €	149 450,00 €	
Electricité	1 700,00 €	888,42 €	1 073,56 €		Liensnet		78 497,00 €	20 450,00 €	
Poste matériel, fournitures de bureau	1 000,00 €	1 338,77 €	707,50 €		Assurance Raparn		7 394,25 €	2 086,00 €	
Mati. evolution log (Sage-BIS-441) Process/Zoom	9 000,00 €	6 317,83 €	8 308,13 €		Assurance IA Sport +		493,00 €	3 657,11 €	
Assurance Mondial Assistance	15 250,00 €	35 953,71 €	27 003,41 €		Assurance annulation (Mond. Assistance) avec incertain		1 044,12 €	604,00 €	
Assurance annulation (Mondial Assistance)	1 100,00 €	598,96 €	1 162,37 €		AT&Tition		600,00 €		
honoraires expert-comptable (à Bureau)	8 000,00 €	7 683,79 €	7 921,20 €						
Cadeaux, don., abonnement magazine	200,00 €	313,00 €	242,00 €						
Imprimés/bonnes	1 100,00 €	413,20 €	1 036,49 €		PARRAINAGE - MÉGÉNAT	15 000,00 €	8 697,20 €	15 000,00 €	
20€/mois, frais postaux & logiciels, frais AMCY	3 000,00 €	2 666,04 €	3 176,16 €		MAIF	5 000,00 €	2 660,00 €	5 000,00 €	
Loyer siège	2 100,00 €	1 373,00 €	2 040,00 €		MICEN	10 000,00 €	6 037,20 €	10 000,00 €	
Cotisations EFEO, E200, UNIAF	2 100,00 €	1 427,00 €	2 101,00 €						
Dép. bus & personnel, dérm en nature, location salles	5 000,00 €	2 291,04 €	5 052,42 €		DONN EN NATURE	- €	- €	361,00 €	
Carnets Golf O Max	4 000,00 €	3 968,00 €	4 512,00 €		Abandon de frais par les bénévoles			361,00 €	
SALARIES ET CHARGES SOCIALES	100 000,00 €	43 122,77 €	66 806,38 €						
Rémunération brutes	100 000,00 €	71 052,12 €	99 852,19 €						
Indemnités activité partielle versées	100 000,00 €	36 019,92 €	19 270,71 €		SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	20 000,00 €	63 815,00 €	24 166,00 €	
Charges sociales, formation professionnelle, méd social	500,00 €	35 789,57 €	34 472,91 €		Fonds solidaires : jeunior, file et mails jet - dévotion (jet, en annuité)	20 000,00 €	55 384,00 €	20 000,00 €	
Excursion: cotisations URSSAF	3 800,00 €	7 666,00 €	5 666,00 €		Aide au versement des cotisations URSSAF	8 431,00 €		4 164,00 €	
COMMUNICATION	3 800,00 €	211,69 €	3 246,41 €						
Audit, changement de logo	3 000,00 €		2 500,00 €		VENTES PRESTATIONS DE SERVICES	4 200,00 €	4 200,00 €	4 813,82 €	
Développement communication (objets publicitaires) stock	300,00 €	211,69 €	288,41 €		Carnets Golf O Max		4 200,00 €	4 813,82 €	
Impression de lettres, envoi emailing	500,00 €								
ORGANISATIONS SPORTIVES ET SEJOURS	43 000,00 €	- €	77 488,13 €		ORGANISATIONS SPORTIVES ET SEJOURS	43 000,00 €	- €	38 012,38 €	
Challenge national golf en EP (ma) (2019-2 épreuves)	3 000,00 €		- €		Challenge national golf en EP (ma) (2019-2 épreuves)		- €	- €	
Recrutement sports co à Vitor (juin) (sélection)	- €		8 207,24 €		Séjour resort: & bien être à Chorges (janvier)		- €	10 210,00 €	
Séjour resort: & bien être à Chorges (janvier)	- €		62 273,89 €		Séjour neige Longueval-La Plagne (juin)		- €	35 141,00 €	
Séjour vacances à Uzès (juin)	- €		3 431,70 €		Séjour vacances à Uzès (juin)		- €	3 864,00 €	
Séjour randonnée de Chères (juin)	11 000,00 €				Séjour randonnée de Chères (juin)	11 000,00 €			
2 théâtres châteaux Cathares (juin & juin) annu	11 500,00 €		3 546,00 €		2 théâtres châteaux Cathares (juin & juin) annu	11 500,00 €		3 546,00 €	
Stage golf Le Temple-sur-Lot (juin)	3 600,00 €		10 671,20 €		Stage golf Le Temple-sur-Lot (juin)	3 600,00 €		10 671,20 €	
Stage golf Le Temple-sur-Lot (juin)	10 000,00 €		8 572,00 €		Stage golf Le Temple-sur-Lot (juin)	10 000,00 €		8 572,00 €	
Séjour 2e semaine fédérale rando Pays Basque (septembre)	2 300,00 €		- €		Séjour 2e semaine fédérale rando Pays Basque (septembre)	2 300,00 €		- €	
Séjour moussour: & bien être à Chorges (octobre)					Séjour moussour: & bien être à Chorges (octobre)				
Week-end bien être au fermier Normandis (juin) annu					Week-end bien être au fermier Normandis (juin) annu				
FORMATIONS	2 000,00 €	- €	842,00 €		PARTICIPATION FORMATIONS	- €	- €	- €	
Développeur golf	1 000,00 €		354,72 €		Développeur golf		- €	- €	
Accompagn. médicomé/handicé nord/sud/sud/sport	1 000,00 €		606,59 €		Accompagnateur de personnes handicapées		- €	- €	
Déjeunés bénévoles/mésocons/Chorges/séjours					Déjeunés bénévoles/comptabilis/chargé des séjours		- €	- €	
TOURISME	1 300,00 €	996,00 €	2 125,00 €		TOURISME	3 000,00 €	47,20 €	1 070,11 €	
UNAF extension de l'IT aux CD	500,00 €	500,00 €			Participation insaisissable tourisme	3 000,00 €	47,20 €	1 070,11 €	
UNAF cotisations post. file et variable	600,00 €	396,00 €	303,00 €						
ADUT France cotisation		200,00 €							
AIDES AUX DEPARTEMENTS	48 700,00 €	19 696,16 €	48 681,00 €		AUTRES PRODUITS & TRANSFERT DE CHARGES	3 700,00 €	2 529,31 €	3 206,81 €	
Rétributions sur licences	30 000,00 €	31 823,00 €	40 200,00 €		Produits finitions	3 700,00 €	2 529,31 €	3 206,81 €	
Aide sport entreprise et loisirs	14 000,00 €	4 783,16 €	8 763,00 €		Autres produits de gestion	1 700,00 €	774,33 €	298,37 €	
Carnets (crédit) de lignes - ZFOPEN 27	500,00 €	500,00 €	500,00 €		Autres produits de gestion	271,00 €	271,00 €	298,37 €	
Aide au développement events/activités	1 200,00 €	- €	1 116,00 €		Produits exploit. N'exercice antérieur	1 444,00 €		800,00 €	
AUTRES CHARGES DE GESTION	- €	281,29 €	1 406,82 €						
Charges diverses post course et chiro/optionnelles	- €	1,30 €	1 406,82 €						
Dot. amortissements (matériel/im)	- €	154,38 €	207,64 €						
Impôts sur les bénéfices	- €	324,00 €	312,00 €						
TOTAL DES CHARGES	249 710,00 €	139 307,16 €	303 824,97 €		TOTAL DES PRODUITS	249 700,00 €	165 523,96 €	361 637,33 €	
TOTAL GENERAL	249 710,00 €	36 135,00 €	165 523,96 €	361 637,29 €	TOTAL GENERAL	249 700,00 €	165 523,96 €	361 637,23 €	

Annexes exercice 2021
 Exercice exercice 2020 (possible)

MANIFESTATIONS ET STAGES, SÉJOURS ET VOYAGES PROPOSÉS PAR LA 2FOPEN EN 2021-2022

Destination et dates	Thématique	Observation
Longefoy-La Plagne (73) 12 au 19/02/2022	Ski - Raquette	105 participants, 4 moniteurs ski <i>Référente-accompagnatrice : Nadège Sirote</i>
Le Temple-sur-Lot (47) 20 au 26/03/2022	Golf	20 participants <i>Référents : Joël Beloeil et Isabelle Chollet</i>
Ile d'Oléron (17) 02 au 08/04/2022	Balades douces en étoile et visites Oléron, Rochefort, île d'Aix, île Madame	23 participants <i>Référente-accompagnatrice : Isabelle Chollet</i>
Pays Cathare - Aude (11) 15 au 22/05/2022	Randonnée itinérante	En cours d'organisation. 14/15 participants maxi. <i>Accompagnateur Brevet d'État : Serge Capdessus</i> <i>Référente : Isabelle Chollet</i>
Challenge national de golf 2FOPEN Ile de France, 27 & 28/05/2022	Golf	En cours d'organisation
Week-end Bien-être au féminin Normandie - 01/06/2022	Bien-être avec balnéo ou thalasso	1 accompagnateur 2FOPEN <i>Référente : Nadège Sirote</i>
Pays Basque ou Espagne ? - 3ème semaine fédérale de randonnée pédestre 04 au 10/09/2022	Randonnées en étoile	Coordinateur et accompagnateur Brevet d'État : Serge Capdessus + accompagnateurs CSS 64 <i>Référente : Isabelle Chollet</i>
Séjour trans-générationnel Projet à définir pour la Toussaint 2022	Séjour randonnée en famille ou séjour grands-parents/petits-enfants	<i>Référentes : Elisabeth Coelho et Isabelle Chollet</i>

**MANIFESTATIONS ET STAGES, SÉJOURS ET VOYAGES
PROPOSÉS PAR LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX EN 2021-2022**

COMITÉ / CSS	DESTINATION & THÉMATIQUE	DATES	NOMBRE DE PARTICIPANTS	COMITÉ / CSS	DESTINATION & THÉMATIQUE	DATES	NOMBRE DE PARTICIPANTS
CSS 73 Transpinalie	Le Conquet (29) Randonnée	03 au 10/09/2021	40	CD 36* (CSS 36)	Méjannes (36) Randonnée	11 au 18/06/2022	26/30
CD 65 Montagne	Chemin de saint Jacques, voie d'Arles (43-48) Randonnée	06 au 12/09/2021	9	65 Montagne	Chemin de saint Jacques de Compostelle, voie du Puy (48-46) Randonnée	12 au 22/06/2022	10
CSS 31 Saint- Gaudens	Pralognan-la-Vanoise (73) Randonnée	11 au 18/09/2021	49	CSS 51	Ronce-les-Bains (17) Randonnée	18 au 25/06/2022	21
CSS 83	Font-Romeu (66) Randonnée	11 au 18/09/2021	36	CSS 83	Lou Riouclar - Revel- Méolans (04) Randonnée	19 au 25/06/2022	24
CSS 64	Asturies & Cantabrie (Espagne) Randonnée	13 au 17/09/2021	16	CSS Chambéry	Oz-en-Oisans (38) Randonnée	25/06 au 02/07/2022	30/40
CSS 83	Les Pouilles (Italie) Découverte culturelle	08 au 15/10/2021	28	CD 49	Stage golf estival	Été 2022	
CSS Roanne	Serre Chevalier La Salle les Alpes (05) Neige	16 au 21/01/2022	34	CSS 55	Blainville-sur-Mer (50) Découverte culturelle	10 au 17/09/2022	26
Montagne	Urdsos (64) Raquettes	13 au 19/02/2022	2	CD 64* (CSS 64)	Crozon (29) Randonnée	11 au 17/09/2022	22
Montagne	Urdsos (64) Ski de piste et raquettes	20 au 26/02/2022	28	CSS Chambéry	Le Lavandou (83) Randonnée	25/09 au 02/10/2022	30/35
CD 31* (CSS Saint- Gaudens)	Paris (75) Découverte culturelle	10 au 13/04/2022	22 maxi	CSS 83	Madère Randonnée	13 au 20/10/2022	20 à 31
CSS 83	Flandres belges et françaises Découverte culturelle	17 au 24/05/2022	25	CSS 31 Saint- Gaudens	Pyrénées Orientales (66) Randonnée	11 au 17/09/2022	55 maxi
CD 22* (CSS 22)	Boucles de la Seine (27- 76) Randonnée & découverte culturelle	08 au 11/06/2022		CSS 83	Jura Découverte culturelle	18 au 22/09/2022	26/35
CSS 55	Ker Beuz Trégarvan (29) Découverte culturelle	11 au 17/06/2022	15/35	* Séjour organisé avec plusieurs prestataires, initié par le Club Santé Seniors, placé uniquement sous l'égide du comité départemental			

TARIFICATION LICENCES ET AFFILIATIONS
applicable pour tous les comités départementaux affiliés à la fédération
Saison 2022/2023 - Valable du 01/09/2022 au 31/08/2023

Une licence prise auprès d'un comité départemental donne accès aux activités de tous les départements affiliés à notre fédération ainsi qu'à toutes les organisations fédérales (stages, manifestations sportives, séjours, voyages, etc.).
 Voir conditions et disponibilités auprès des dirigeants du comité départementaux.

AFFILIATION DES ADHERENTS

TYPES DE LICENCES	Licence Avec Option IDC de base (Raqvam)	Licence Avec Option IDC renforcée (IA Sport +)	Pour des raisons d'optimisation des coûts et d'une couverture assurantielle performante, la 2FOPEN a fait le choix de proposer l'assurance de base Indemnisation Dommages Corporels (IDC) incluse dans le prix de la licence. Si vous ne souhaitez pas en bénéficier, nous vous en ferions le remboursement dès votre demande adressée à la fédération • par coupon détachable MAIF (cf. documents MAIF via votre comité départemental) • ou par mail personnel avec votre n° de licence 2FOPEN et votre RIB adressés à comptabilite@2fopen.com
Unique Pour toutes catégories socio-professionnelles	39 €	50 €	
Enfant de moins de 6 ans De 0 à 5 ans au 1 ^{er} septembre 2021	9 €		
Jeune De 6 à 18 ans, étudiant ou demandeur d'emploi	25 €	36 €	
Club Santé Seniors MGEN Membre d'un Club Santé Seniors affilié à un Comité départemental 2FOPEN	28 €	39 €	
Temporaire de 0 à 2 nuitées Valable pour toutes activités ou sorties ponctuelles Renouvelable deux fois dans l'année sportive (hors Challenges et stages sportifs de plus de 2 nuitées)	10 €		

Les tarifs des licences 2FOPEN sont les mêmes pour tous les comités départementaux qui peuvent majorer ces tarifs en ajoutant une part départementale.

**COTISATION ANNUELLE A REGLER PAR LES LICENCIES =
 PRIX DE LA LICENCE 2FOPEN + ADHESION AU COMITE DEPARTEMENTAL**

AFFILIATION DES COMITÉS DEPARTEMENTAUX A LA 2FOPEN

TARIFS DES AFFILIATIONS ANNUELLES pour la saison 2022-23	à régler au 15 septembre 2022
Comité départemental 2FOPEN/USFEN FP et Ligue Association déclarée en Préfecture et affiliée à un comité départemental	10,00 €
Sections affiliées à un comité départemental	0,00 €

RETROCESSION SUR LICENCE 2022/2023

La rétrocession s'élèvera à **4 €** par licence, à l'exception des licences enfants, jeunes et temporaires. Pour les CSS-MGEN, elle s'élèvera à **7 €** par licence, sous réserve de signature de la Convention départementale (copie adressée au siège national). Le versement sera effectué courant décembre 2023.

Rappel : Les rétrocessions sur licences ne seront versées que si le comité départemental transmet avant le 1^{er} novembre 2023 :

- Procès-verbal de la dernière Assemblée générale
- Bilan financier de l'exercice incluant la trésorerie des sections distinctes (CSS ou autres)
- Fiche d'informations Excel du comité départemental (composition du bureau et activités)

BUDGET PRÉVISIONNEL 2021-2022 - 2FOPEN

CHARGES		PRODUITS	
<i>FONCTIONNEMENT DU SIEGE</i>	<i>82 600 €</i>	<i>VENTE DE LICENCES</i>	<i>196 400 €</i>
Electricité	1 750 €	Licences	175 000 €
Petit matériel, fournitures de bureau	2 100 €	Assurances (IIC)	18 500 €
Maintenance, évolution Héva	9 500 €	Affiliation comités	600 €
Assurance MAIF	25 000 €		
Assurance annulation Mondial Assistance	1 950 €	Assurance annulation Mondial Assistance	2 300 €
Honoraires expert comptable	7 000 €		
Honoraires Alkemist	2 040 €		
Cadeaux, dons	600 €	<i>PARTENAIRES</i>	<i>13 000 €</i>
Téléphone, frais postaux, bancaires, ANCV	3 200 €	MAIF	3 000 €
Loyers siège	2 060 €	MGEN	10 000 €
Cotisations FFCO, ESPER	1 700 €	CASDEN	- €
AG à La Rochelle	9 000 €		
Déplac élus & personnel, loc salles Paris	12 000 €	<i>VENTES MARCHANDISES</i>	<i>4 900 €</i>
Golf O Max	4 700 €	Golf O Max	4 900 €
<i>REMUNERATIONS ET CHARGES SOCIALES</i>	<i>80 000 €</i>		
Rémunération & charges du personnel	80 000 €		
<i>FRAIS DE COMMUNICATION</i>	<i>4 500 €</i>		
Développement communication (visuels+goodies)	3 000 €		
Impressions diverses, envoi emailing	1 000 €		
Participation aux salons, forum	500 €		
<i>ORGANISATIONS SPORTIVES</i>	<i>112 350 €</i>	<i>ORGANISATIONS SPORTIVES</i>	<i>124 900 €</i>
Stage neige Longefoy (février)	49 200 €	Stage neige Longefoy (février)	62 000 €
Challenge National golf IDF (mai)	27 000 €	Challenge National golf IDF (mai)	23 000 €
Stage golf Le Temple s/lot (mars)	8 700 €	Stage golf Le Temple s/lot (mars)	10 600 €
Séjour rando l'île d'Oléron (avril)	12 300 €	Séjour rando l'île d'Oléron (avril)	13 300 €
Itinéraires châteaux Cathares (mai)	11 500 €	Itinéraires châteaux Cathares (mai)	12 700 €
WE bien-être féminin en Normandie (juin)	2 200 €	WE bien-être féminin en Normandie (juin)	2 500 €
Unat extension de l'IT aux CD	700 €	Participation IT 1%	800 €
Unat cotisation part fixe et variable	750 €		
<i>FORMATIONS</i>	<i>3 350 €</i>	<i>FORMATIONS</i>	<i>- €</i>
Développeur golf			
Dirigeants, comptabilité, chargé de séjours	350 €		
Accompagnateurs randonnées/Marche nordique	3 000 €		
<i>AIDES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX</i>	<i>57 500 €</i>	<i>DIVERS PRODUITS</i>	<i>1 100 €</i>
Aide sport entreprise et loisirs	14 000 €	Produits financiers	1 100 €
Aide à la création de comités	500 €	Autres produits	
Rétrocessions sur licences	37 000 €		
Provision achat visuels pour comités départementaux	4 000 €		
Aide au développement envers les actifs	2 000 €		
TOTAL DES CHARGES	340 300 €	TOTAL DES PRODUITS	340 300 €